

LA LETTRE DU PARC

Vol. 1

Janvier 2025

Chers partenaires du service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et sommes ravis de revenir avec vous sur les moments forts qui ont marqué 2024, une année particulière à bien des égards, mais riche en initiatives pour la préservation de notre patrimoine marin exceptionnel et la valorisation de la filière pêche calédonienne.

Cliquez sur [🔗](#) pour ouvrir les liens.

► Extension des zones protégées

Le 1^{er} janvier 2024 marque l'entrée en vigueur de l'arrêté portant de 2,3 % à 10 % la surface de l'espace maritime calédonien sous protection renforcée (adopté en octobre 2023 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) : de nouvelles réserves naturelles et intégrales ont ainsi été créées par la Nouvelle-Calédonie au sein du Parc. Cette expansion, fruit d'une concertation avec toutes les parties prenantes et soumise à l'approbation du grand public en 2023, vise à préserver davantage nos écosystèmes marins et à renforcer leur résilience face aux défis environnementaux... [🔗](#)

► Le Parc remporte la Palme IFRECOR des récifs coralliens

Le 9 avril 2024, la Palme « Récifs coralliens » a été attribuée à la Nouvelle-Calédonie pour l'extension des zones de haute protection au sein du parc naturel de la mer de Corail.

Depuis 2011, la Palme IFRECOR - Initiative française pour les récifs coralliens - récompense des initiatives de l'outre-mer français en faveur de la préservation des écosystèmes coralliens.

Ce prix marque la reconnaissance au plan national des efforts accomplis pour parvenir au renforcement de la protection de notre espace maritime, selon un processus inclusif qui a impliqué la société calédonienne dans toutes ses composantes.

L'IFRECOR avait déjà récompensé le Parc et la Nouvelle-Calédonie en 2018, pour le premier arrêté instaurant la haute protection des récifs et lagons sauvages du Parc... [🔗](#)

► La célébration des 10 ans du Parc

Le 23 avril 2024 ont débuté les célébrations du dixième anniversaire de la création du parc naturel de la mer de Corail par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Pour marquer cette décennie dédiée à la protection de la biodiversité marine, un concours artistique ouvert aux peintres, photographes et sculpteurs, a été organisé, afin de mettre en lumière la beauté et la richesse de nos écosystèmes. Les œuvres des lauréats ont été exposées au centre culturel Tjibaou, à l'occasion d'une grande soirée de célébration ponctuée de discours et d'hommages.

Cœur corallien, l'œuvre de Charlotte Mollet, a reçu le Grand prix « toutes catégories ». Parmi les autres lauréats du concours : Mathieu Venon et Lucie Beauvir pour les arts graphiques ; Sylvain Flory, Mathieu Macias et Amélie Favard en photographie ; Baptiste Bodin, Melem Tiaou et Stéphane Hamon dans la catégorie sculpture... [►](#)

► Une exposition photographique au centre culturel Tjibaou

À compter du 23 avril 2024, le centre culturel Tjibaou a accueilli, dans son allée centrale, une exposition intitulée « Écrin d'azur et d'émeraude : le parc naturel de la mer de Corail ».

Cette série de 40 photographies commentées a permis à de nombreux visiteurs de découvrir les richesses du Parc, à travers le regard de talentueux photographes : Amandine Aupetit, Tristan Berr, Magalie Bousson, Gil Chabaud, Nicolas Job, Mathieu Macias, Bastien Preuss et beaucoup d'autres... [►](#)

L'exposition a également été présentée du 26 juillet au 26 octobre au Médipôle de Koutio, à l'occasion de la fête de la Science... [►](#)

► Une série documentaire en six épisodes pour découvrir le Parc

Le dimanche 9 juin 2024, Nouvelle-Calédonie la 1^{re} diffusait le premier volet de la série documentaire « Mer de Corail – Trésors et convoitises », produit par Zealandia Prod, avec le soutien du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

La réalisatrice Émilie Baptiste explore, en six épisodes de 26 minutes – diffusés chaque semaine jusqu'en juillet –, le lien particulier que les Calédoniens entretiennent avec cet espace singulier, au carrefour de multiples enjeux... [►](#)

En partenariat avec PEW Bertarelli, trois épisodes ont été proposés au CinéCity, du 7 novembre au 5 décembre 2024, dans le cadre des projections-débats « Doc'Océan », avec les passionnantes contributions de Marc Oremus, Florian Baletaud et Christophe Sand.

► Toujours plus de science

De nombreuses missions scientifiques ont été menées dans le Parc en 2024 : TONIC (UNC), NIWA (NZ), HOPE (IRD), ESSANTEA (IRD), KASEAOPE (IFREMER), SUBCOM, BOUGAINVILLE...

Parmi celles commanditées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la mission TIC TAC, menée par l'IRD, s'intéresse aux récifs coralliens des atolls d'Entrecasteaux et du plateau des Chesterfield : les quatre campagnes menées en 2023 et 2024 visaient à mesurer l'impact des canicules marines sur ces récifs.

Les travaux seront présentés aux partenaires du Parc, courant 2025... [►](#)

► Du 24 janvier au 7 mars 2024, une équipe de chercheurs conduite par l'IRD a mené une mission d'étude et de suivi des oiseaux marins nicheurs des îles Chesterfield et d'Entrecasteaux. Cette campagne destinée à produire un « état de référence » en saison chaude venait compléter les observations réalisées pendant la saison fraîche 2023, afin de couvrir les différentes périodes de reproduction des oiseaux. Ce travail mené avec succès a permis de valider une méthodologie de suivi qui sera mise en œuvre en routine... ➤

► Et toujours plus de surveillance

Tout au long de l'année, le service a poursuivi le développement du S²P : un outil de suivi et de surveillance des fréquentations du Parc, développé depuis 2022 avec le soutien technique et financier de l'État, et déjà opérationnel sur de nombreux aspects : une application, développée sur mesure qui permet, d'une part, d'effectuer un suivi précis et complet de la fréquentation humaine dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie et, d'autre part, grâce au recours à des technologies innovantes, de superposer différentes sources de détection (imagerie satellite, radar, etc.) et de renforcer les moyens de surveillance de nos espaces sous protection. Cette surveillance est opérée en partenariat avec le centre de fusion d'information maritime.

► Un schéma directeur pour la pêche hauturière, le principal usage du Parc

En 2024, le pôle pêche du SPNMCP a décliné en plan d'action le schéma directeur de la pêche hauturière, document qui fait date et qui sera notre feuille de route pour les années à venir. L'impulsion donnée à la refonte du cadre législatif et réglementaire a également été initiée en 2024 et sera également au cœur de notre activité en 2025.

Avec pragmatisme, et malgré les difficultés d'écoulement de leur production liées aux récents événements, les acteurs de la filière ont infléchi leur trajectoire vers plus d'autonomie financière. Si la pleine autonomie de la filière pêche au profit d'un écoulement des productions sur le marché local demandera encore du temps, le virage a été pris et, sur ce point, la filière est sur la voie de la réussite... ➤


► Pêche thonière : une collaboration plus étroite avec l'agence des pêches du forum


Le 24 juillet 2024, Louis Mapou, président du 17^e gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, et Manumatavai Tupou-Roosen, directrice générale de l'agence des pêches du Forum des îles du Pacifique, ont signé un protocole d'accord (*MOU*) concernant la pêche thonière. Cette entente consolide les relations de collaboration entre la Nouvelle-Calédonie et la FFA en matière de gestion régionale du thon, au bénéfice des États et territoires du Pacifique... ➤


► Participation aux réunions de la WCPFC

Conformément à son statut de territoire participant, la Nouvelle-Calédonie prend part à la réunion annuelle de la commission des pêches de l'océan Pacifique occidental et central (WCPFC), ainsi qu'aux réunions de ses organes subsidiaires que sont le comité scientifique et le comité technique et de contrôle. Cette participation permet de renforcer notre engagement dans la gestion durable des ressources halieutiques et de contribuer aux discussions stratégiques sur la conservation des stocks de thonidés et espèces associées... ➤

► Partenaire du 14^e festival de l'image sous-marine Sublimage


Du 30 septembre au 6 octobre 2024, la salle d'honneur de la mairie de Nouméa accueillait le festival Sublimage et son concours de photographies sous-marines. Le service y présentait ses dernières publications, des voyages virtuels dans le Parc à l'aide de casques 3D et les œuvres lauréates du concours artistique. L'association CIE.NC y assurait également la promotion des supports pédagogiques élaborés avec le SPM MCP pour ses animations sur le thème du Parc... 

► Le 2 octobre, la « soirée du Parc », dédiée aux animaux emblématiques, a réuni une palette de spécialistes : Manuel Ducrocq (les grands enjeux), Marc Oremus (les tortues marines), Angélique Pagenaud (les oiseaux marins), Solène Derville (les mammifères marins) et Émilie Baptiste (qui y présentait des extraits de sa série documentaire)... 

► Le samedi 5 octobre se tenait la remise des différents prix du concours qui a consacré, dans la catégorie « Les stars du Parc » : Adrien Moineau (Étoile d'or), Magali BouSSION (Étoile d'argent), Pauline Fey (Étoile de bronze)... 

► De nouvelles orientations pour la gouvernance du Parc

Le 12 septembre 2024, après dix années d'existence, la composition et le fonctionnement du comité de gestion du Parc ont été révisés lors du 20^e comité de gestion, puis adoptés en réunion du gouvernement. Ces ajustements visent à conforter le rôle consultatif du comité de gestion, à moderniser son fonctionnement et à rationaliser sa composition.

Il appartiendra aux coprésidents du Parc (l'État et la Nouvelle-Calédonie), dès la mise en place du 18^e gouvernement, de nommer les membres et les personnalités qui siégeront au comité consultatif et au conseil scientifique, les nouvelles instances du Parc ainsi créées... 

► Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie souhaite, en outre, candidater à l'inscription du Parc sur la [liste verte de l'UICN](#). La révision attendue du plan de gestion du Parc devra respecter les critères et standards voulus par cette certification.

► Des projets qui se concrétiseront en 2025

Cette année riche en rebondissements nous aura, en outre, permis d'affiner certains projets :

- le suivi de la mégafaune du Parc qui sera initié en 2025 ;
- le lancement du projet de restauration de l'île de Walpole, programmé en mai 2025 ;
- le « fonds de conservation de la mer de Corail » permettant de mobiliser des fonds internationaux, actuellement à l'étude au Congrès.

Ce bref récapitulatif des temps forts de l'année 2024 illustre un travail d'équipe qui a nécessité l'implication et la mobilisation de tous les acteurs concernés, selon les principes fondateurs du Parc : assurer la conciliation entre les usages et la conservation au sein de ce patrimoine maritime exceptionnel. Nul doute que l'année 2025 sera tout aussi productive.

À très bientôt pour de nouvelles aventures marines,



Suivez le PNMC sur les réseaux

(L'équipe du service du parc naturel
de la mer de Corail et de la pêche